

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

Commune de Saint Martin du Tertre

Lieux-dits " LE CHAMP GONELLE " , " MONTAGNE DU TROU à GUILLOT " " FRESNES DU HAUT DE ROSSAY "
Chemin Rural n°2 de ST MARTIN DU TERTRE à PARIS

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

EXTENSION
D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX
DEDIEE AUX DECHETS DE CONSTRUCTION CONTENANT DE L'AMIANTE
(RUBRIQUES 2760-2 / 3540)

DANS LE CADRE DE LA REMISE EN ETAT DES TERRAINS EXPLOITES
PAR L'EXTENSION DE CARRIERE AUTORISEE PAR ARRETE PREFECTORAL DU 18/04/16

POURSUITE ET PROLONGEMENT D'EXPLOITATION
DES ACTIVITES ASSOCIEES AUTORISEES

EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION
DE DECHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2515-1a)

D'UNE STATION DE TRANSIT DE PRODUITS MINERAUX
OU DE DECHETS NON DANGEREUX INERTES (Rubrique 2517-3)

PLAN DE PHASAGE D'EXPLOITATION
AN + 20

Date: MARS 2017 Echelle:1/2000 Plan N° : 4.11 Indice: A Fichier:2418654CAR.DWG

Table with 3 columns: Dates, Indices, Modifications. Row 1: MARS 2017, A, Emission Originale.

Travaux Publics & Environnement

13, route de Conflans - BP 60
95480 PIERRELAYE
Tél. 01 34 64 34 34
Fax 01 34 64 14 51
Internet: www.picheta.fr

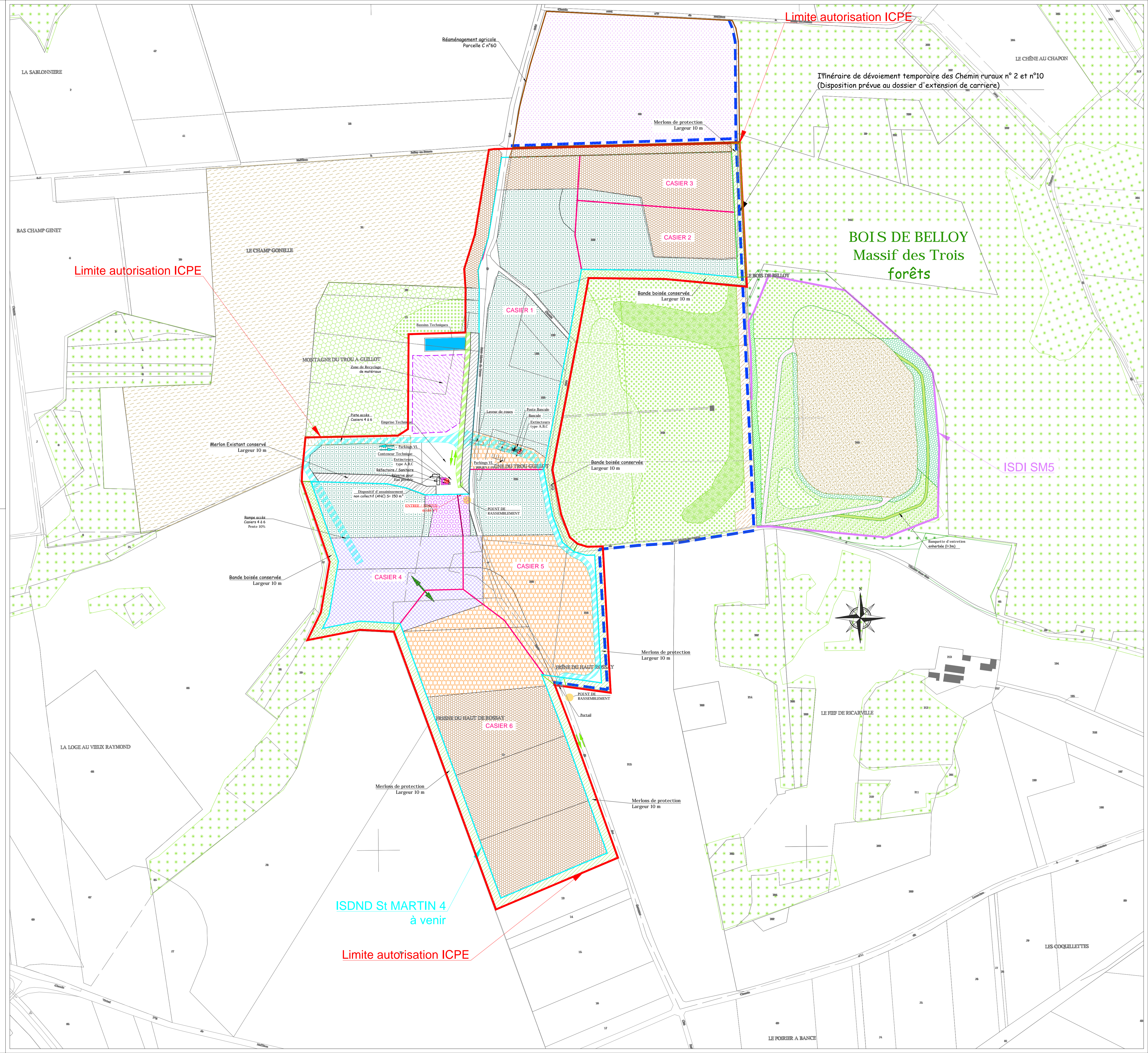


LEGENDE

- ZONE DEBOISEE
ZONE PAS ENCORE DEBOISEE
TERRASSEMENT DES ALVEOLES
VIDE DE FOUILLE EN ATTENTE D'EXPLOITATION
REPLISSAGE DES CASIERS
CASIER EN ATTENTE DE POURSUITE D'EXPLOITATION OU DE COUVERTURE FINALE
CASIER REMIS EN ETAT FINAL FORESTIER
CASIER REMIS EN ETAT FINAL AGRICOLE
CASIER REMIS EN ETAT FINAL CLAIRIERE
CASIER REMIS EN ETAT VERGER
Parcelle C n°60p Réaménagement Parcelle agricole

- Dévolement temporaire des Chemins Ruraux n°2 et 10
Périmètre SM2 (ISDND) en cours d'exploitation (Echéance 2021)
Périmètre SM4 (ISDND)
Phasage SM4 (ISDND) - Remblai amiante
Phasage SM4 (ISDND) - Exploitation
Périmètre SM4 (ICPE)
Carrière SM2 - Pistes de circulation
Carrière SM4 - Pistes de circulation - Casier 1 à 3
Carrière SM4 - Pistes de circulation - Casier 4 à 6

- Sens d'exploitation de la Carrière
Sens d'exploitation de l'ISDND



Limite autorisation ICPE

Itinéraire de dévolement temporaire des Chemin ruraux n° 2 et n°10
(Disposition prévue au dossier d'extension de carrière)

BOIS DE BELLOY
Massif des Trois
forêts

ISDI SM5

ISDND St MARTIN 4
à venir

Limite autorisation ICPE